

Edition du Dimanche 25 Septembre 2005



Chant des inondés, chant de solidarité

Vendredi soir, à Pont-à-Marcq, SOS Marque a lancé deux mille exemplaires d'un disque dont la vente permettra de venir en aide aux victimes des inondations.

Trois ans après avoir caressé l'idée de mettre en musique et de faire graver les six couplets et refrains dont il avait noirci quelques pages, André Janssen, président de SOS Marque, avait peine, vendredi, au restaurant scolaire de Pont-à-Marcq, à cacher son émotion. Lui, ou plutôt les bénévoles de l'association, avaient gagné leur pari. *Le Chant des inondés*, dont la maquette a été créée ce printemps, était dupliqué à 2000 exemplaires. Deux milliers de CD, mis en vente au prix de six euros, pour alimenter la caisse de solidarité de l'association, dont un des buts est de venir en aide aux victimes d'inondations.

En présence de nombreux élus, dont le député-maire Thierry Lazaro, le conseiller régional Dominique Bailly, Pierre Vandekerckhof, adjoint à Pont-à-Marcq, Alain Duchesne, maire de Tourmignies, André Janssen a loué la détermination de Bernard Chocraux, vice-président de la communauté de communes du pays de Pévèle chargé du dossier de la Marque, et proposé à Béatrice Mullier qu'elle soit la marraine du disque.

Après d'autres remerciements aux huit responsables d'entreprises et de commerces du secteur, au conseil général et au donateur anonyme qui avaient offert plus de 4000 euros à SOS Marque, quatre voix ont conclu de belle manière ce lancement officiel du *Chant des inondés*. Des couplets bissés tant SOS Marque prouve, jour après jour, que «*quand les éléments se déchaînent, les hommes peuvent former une chaîne* » et que ses chevilles ouvrières sont devenues «*de vrais matelots*» qui n'ont «*pas dit leur dernier mot* ».

J. B.

SOS Marque, 148, route Nationale, 59710 Pont-à-Marcq; Tél. 0320614875;

courriel: Sos. Marque@laposte.net

